

La saga de la maison de santé

2018 La prise de conscience de l'abandon des métiers de santé sur le quartier de Porchefontaine amène le SDIP (Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine) à se préoccuper du devenir des soins médicaux au niveau local. En effet, la loi handicap empêche tout renouvellement de cabinet s'il n'est aux normes d'accès obligatoires. Point particulièrement sensible, la situation précaire des trois généralistes en fin de carrière, dont les cabinets sont condamnés.

Après la fermeture de nombreuses boutiques, c'est la vie locale qui en subira les conséquences. L'alerte est donnée au conseil de quartier après une visite infructueuse à la mairie. Dans un premier temps une réunion des praticiens du quartier est organisée dans le but d'établir un état et de sonder les intentions, un questionnaire suivra. Une visite d'un représentant du SDIP et de la pharmacienne de la rue Coste à la maison de santé du marché Notre Dame récemment ouverte permet de comprendre comment lancer un projet.

Plusieurs idées sont émises pour trouver un local susceptible d'accueillir dans les meilleures conditions des cabinets médicaux. L'ordre de Malte quittant le site de Porchefontaine est approché avec ses représentants. Très vite le site de « l'ancien ferrailleur » situé à l'angle des rues Coste et la Fontaine est envisagé, il s'agit d'un vaste bâtiment industriel idéalement situé au cœur du quartier en état d'abandon. Les travaux sont très importants, il faut trouver investisseur et maître d'oeuvre, Versailles Habitat est approché mais cela n'entre pas dans sa vocation. Spontanément la visite au centre Notre Dame a éveillé un intérêt, quelques réunions entre les entrepreneurs et animateurs du centre du marché et les praticiens locaux aboutissent à un intérêt marqué des uns et des autres.

La propriétaire du site est approchée et après quelques visites techniques l'achat est engagé. La société Viaduc spécialisée dans la rénovation des sites anciens assurera la maîtrise d'oeuvre. La demande de permis de construire est déposée en mairie et acceptée le 6 novembre 2019. Pour obtenir cette autorisation il a fallu passer par une intervention du maire de Versailles, la dimension des fenêtres posant problème. Deuxième obstacle, la nature des sols, une pollution de fioul d'origine inconnue doit être supprimée. Les cabinets experts et l'entrepreneur finissent laborieusement à une solution, un décaissage massif suivra. Seulement la nature instable des sols empêche tout bâti, des faisceaux de poteaux seront enfoncés dans le sol. Enfin, l'arrivée de l'épidémie de Covid retardera les travaux par manque d'artisans puis de matériaux.

Les travaux commenceront réellement début 2021 et se poursuivront sur une année. L'inauguration par le Maire de Versailles a lieu le 17 février 2022. Les praticiens s'installent courant mars, à savoir :

- Rez de chaussée : accueil et cabinet de dentistes plus un cabinet partagé entre un gastro-entérologue, un nutritionniste, pour le dernier cabinet, un urologue serait intéressé.
- Le premier étage est entièrement occupé par trois jeunes dentistes assurant toute les étapes de cette spécialité.
- Le second étage est occupé par les praticiens du quartier : deux podologues, deux ostéopathes et surtout les deux cabinets des généralistes de la rue Corneille. Ceux ci acceptent de lâcher leurs cabinets et de payer un loyer pour anticiper un remplacement devenu possible lors de leur départ. Ces deux cabinets sont loués, les autres achetés.



Emplacement du « ferrailleur » avant travaux



Les assises sont stabilisés, les huisseries et la toiture sont enlevés



le cloisonnement intérieur et l'installation de l'ascenseur commencent





Les huisseries sont fixées, la toiture achevée



Le ravalement de façade peut commencer après l'aval de l'architecte des bâtiments



Le ravalement s'achève, les abords sont travaillés : citerne de récupération des eaux pluviales, pose des racks à vélos, bancs...



*2^eme étage
praticiens
actuellement
à Porchefontaine*

*Ascenseur
adapté
handicapés*



Novembre 2021 à Janvier 2022 travaux intérieurs



*Cabinets
des podologues*



*Cabinets
dentaires*



Février 2022





Présence du député Jean Noël Barrot le 21 février 2022